



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(8)/CST/2/Add.5
10 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Huitième session
Madrid, 4-6 septembre 2007

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire
Amélioration de l'efficacité et de l'efficacéité
du Comité de la science et de la technologie
Rapport final du Groupe d'experts

**RAPPORT DE LA CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS
DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

Note du secrétariat*

Additif

**Étude de cas sur la conservation et la remise en état, à l'intention
des utilisateurs, aux fins de l'application de la Convention**

Résumé

Il importe de documenter les projets réussis pour montrer qu'ils contribuent de façon tangible et intangible à l'amélioration du capital naturel, physique, social et humain, ce qui est essentiel pour la conservation des terres remises en état, dégradées ou désertifiées. L'un des objectifs du programme de travail du Groupe d'experts du Comité de la science et de la technologie est de recenser les études de cas intéressantes la conservation et la remise en état et les technologies qui y sont proposées pour résoudre les problèmes liés à la lutte contre la dégradation des terres, ces études portant sur des cas où l'on a réussi à restaurer l'utilisation productive de terres dégradées pour assurer une subsistance durable. La plupart des technologies présentées dans les études de cas ne seront viables que si la communauté est associée à leur application. La démarche ascendante fondée sur la participation de la communauté est l'un des éléments centraux dans le recensement des études de cas exemplaires. Le Groupe de travail est parvenu à la conclusion que le cadre à utiliser pour déterminer la réussite d'un projet faisant l'objet d'une étude de cas était le cadre de subsistance durable, outil reposant sur un ensemble d'indicateurs généraux de réussite (naturels, physiques, sociaux, humains et financiers).

* La soumission tardive de ce document s'explique par le peu de temps qui s'est écoulé entre la session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et celle de la Conférence des Parties.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 2	3
II. ÉTUDES DE CAS RECENSÉES	3 – 4	3
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	5 – 15	4

I. INTRODUCTION

1. À la quatrième session du Comité de la science et de la technologie, il a été constaté que si des travaux utiles visant la conservation des sols et des ressources en eau et la lutte contre d'autres formes de dégradation des terres étaient menés depuis un certain temps dans de nombreux pays, les réussites en la matière n'avaient pas été convenablement documentées, si bien qu'il n'était pas possible de les reproduire dans d'autres pays.

2. Le Groupe d'experts du Comité de la science et de la technologie a dès lors été prié, par la décision 15/COP.6, de documenter certaines des études de cas afin que les travaux qui y sont décrits puissent être reproduits dans d'autres pays dans le cadre de programmes nationaux de lutte contre la désertification. En conséquence, le Groupe d'experts a entrepris de recenser et d'évaluer des études de cas portant sur la conservation et la remise en état, à l'intention des utilisateurs, aux fins de l'application de la Convention.

II. ÉTUDES DE CAS RECENSÉES

3. Des demandes ont été adressées aux Parties et les études de cas ci-après concernant la lutte contre la dégradation des terres ont été reçues et analysées:

- Relance du système traditionnel de récupération de l'eau: Tarun Bharat Sangh (Inde);
- Remise en état de terres spécifiquement désignées (Inde);
- Gestion commune de forêts (Inde);
- Gestion de terres en friche par la plantation d'espèces permettant d'obtenir du biogazole et de la pâte à papier (Inde);
- Conservation et remise en état du désert de Lavalle, dans la province de Mendoza (Argentine);
- Reboisement dans la Sierra Espuna: opérations de régénération destinées à lutter contre la désertification (Espagne);
- Remise en état de tourbières dégradées (Biélorus).

4. On a utilisé pour l'analyse des études de cas indiennes le cadre de subsistance générique adopté par le Département britannique du développement international, qui englobe les éléments d'actif, les activités et les résultats, et dont l'un des avantages est son adaptabilité – il peut en effet être appliqué indifféremment à une personne, à un ménage ou à une communauté.

Le modèle peut tenir compte de facteurs qui modifient le contexte dans lequel s'inscrivent les éléments d'actif, les activités et les résultats. Il s'agit tout d'abord d'évaluer les atouts dont disposent les intéressés en termes de différentes formes de capital (éléments d'actif), puis de s'intéresser à diverses stratégies (activités) qui aboutissent à une amélioration des moyens de subsistance (résultats). Dans le cadre de l'examen des études de cas, on a également passé en revue les facteurs de stimulation, les obstacles et les lacunes.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5. La conservation avec l'appui de la communauté est l'un des importants moyens permettant de protéger les ressources naturelles et la biodiversité, et d'améliorer les moyens de subsistance.
6. Dès lors que les populations locales auront été sensibilisées au problème et qu'une relation de confiance réciproque se sera établie entre elles et les responsables des projets, elles participeront volontiers à l'effort de conservation, à la fois à titre individuel et par le biais de décisions communautaires adoptées lors de réunions organisées au niveau des villages.
7. C'est aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales qu'il incombera de sensibiliser les communautés, d'encourager les organisations à ancrage communautaire et d'organiser des programmes de formation, des démonstrations et des visites de prise de contact, mais il faudrait faire en sorte que les communautés tirent elles aussi profit du travail réalisé et leur confier le soin de protéger et de gérer convenablement les ressources.
8. Il existe des technologies autochtones et des technologies modernes permettant de mettre fin aux déperditions de ressources, mais pour pouvoir les appliquer sur une grande échelle, il s'agit de les combiner harmonieusement, ce qui devient possible lorsque l'on fournit le cadre directeur requis et un soutien financier suffisant pour asseoir ces technologies.
9. Des agriculteurs travaillant isolément ne pourront peut-être pas bénéficier des avancées réalisées dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture ou parvenir à l'accroissement de productivité visé. En revanche, une démarche collective de mise en réseau d'organisations de recherche et de développement aux niveaux national et international aidera à améliorer les moyens de subsistance de millions d'individus tributaires d'écosystèmes agricoles fragiles, qui sont par ailleurs exposés à une aggravation de la dégradation et de la pauvreté.
10. Les nouveaux modèles de développement misant sur l'autonomisation des femmes se révèlent prometteurs, en particulier pour ce qui est de la gestion des ressources naturelles.
11. Il est parfaitement possible de remettre en état des terres dégradées en appliquant des technologies réalistes et viables mobilisées à l'échelon communautaire.
12. L'adoption d'une approche participative pour la sélection des indicateurs relatifs à la production d'information, destinée à permettre aux agriculteurs de reproduire eux-mêmes les interventions sans aide extérieure, peut être considérée comme un indicateur de succès et de viabilité.
13. Il convient d'accorder l'attention voulue au rôle des connaissances traditionnelles pour le recensement des études de cas exemplaires.
14. Les sources d'énergie renouvelables devraient elles aussi constituer un élément important du groupe des indicateurs relatifs au capital naturel.
15. Les études de cas soumises au secrétariat figurent dans le document ICCD/COP(8)/CST/INF.3, où elles sont reproduites telles qu'elles ont été reçues, sans avoir été revues par le secrétariat.
